

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/33/213
S/12818
23 août 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-troisième session
Point 28 de l'ordre du jour provisoire^{xi}
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-troisième année

Lettre datée du 23 août 1978, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la
Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une lettre datée du
23 août 1978 que vous adresse M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc
de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du
jour provisoire, et comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Premier représentant permanent adjoint,
(Signé) Nazmi AKIMAN

^{xi} A/33/150.

ANNEXE

Lettre datée du 23 août 1978, adressée au Secrétaire général par
M. Nail Atalay

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une lettre datée du 8 août 1978 que vous adresse S. Exc. M. Osman Orek, premier ministre de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du jour provisoire et comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant,
(Signé) Nail ATALAY

APPENDICE

Lettre datée du 8 août 1978, adressée au Secrétaire général
par M. Osman Orek

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur une émission récemment diffusée par la "Radiotélévision chypriote" opérant sous le contrôle des Chypriotes grecs, qui a provoqué une vive indignation au sein de la communauté chypriote turque, indignation que je partage entièrement en tant que Premier Ministre de cette communauté.

Ladite émission a été diffusée le soir du 21 juillet 1978 et montrait un Chypriote turc assis avec trois Chypriotes grecs autour d'une table dans un café grec du Sud, en train de boire de l'alcool et de répondre aux questions que lui posait un journaliste de la prétendue "Radiotélévision chypriote". L'entrevue était en grec, avec des sous-titres turcs.

La décence m'interdit de répéter ici les insultes et les propos calomnieux contre le Président de l'Etat fédéré turc de Chypre en particulier et les Turcs en général que l'on a entendu ce Chypriote turc proférer au cours de cette interview. Toutefois l'important n'est pas le langage tenu par cette personne, qui ne fait que refléter son caractère personnel, mais le fait qu'on ait eu l'audace de diffuser de telles obscénités à la télévision sur les ondes de la communauté chypriote grecque, au mépris total de tous les principes de décence, d'humanité et de moralité publique, contre une personne qui est le Président démocratiquement élu de la communauté chypriote turque. Il est extrêmement regrettable que la Radiotélévision chypriote qui, depuis sa création, ne fait qu'aviver les désaccords entre les deux communautés en qualifiant les Turcs "d'ennemi national des Grecs", n'ait en rien modifié cette conception mensongère et se soit abaissée au point d'utiliser une marionnette d'un niveau aussi douteux pour avancer la thèse dénuée de tout fondement, que les Chypriotes turcs sont mécontents de leurs dirigeants et des conditions qui règnent dans le nord. Comme la partie chypriote turque l'a récemment fait observer à M. Kyprianou, elle est toujours disposée, si nécessaire, à organiser un référendum dans le nord pour déterminer combien de Chypriotes turcs souhaitent véritablement se rendre dans le sud, qu'il prétend "idéal".

Comme vous le savez, la partie chypriote grecque a récemment eu recours à toutes les tactiques imaginables, s'efforçant en vain de donner l'impression qu'il existe une divergence de vues entre la communauté chypriote turque et ses dirigeants en ce qui concerne le problème de Chypre. L'émission de télévision susmentionnée montre à quel point cette propagande peut être basse et repoussante et avec quelle frénésie les dirigeants chypriotes grecs s'efforcent de semer la discorde dans la communauté turque.

Je suis sûr que vous conviendrez avec moi que la diffusion de telles calomnies par des moyens d'information publics constitue une violation flagrante de l'éthique professionnelle des journalistes et qu'elle est particulièrement malvenue à un moment où la partie chypriote turque manifeste sa bonne volonté et n'épargne aucun effort pour que reprennent les entretiens intercommunautaires.

Le Premier Ministre de l'Etat
fédéré turc de Chypre,

(Signé) Osman OREK
